



## CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE : RECOMMANDATIONS

### 1. Mise en place de la continuité pédagogique dans les enseignements professionnels

L'action de chaque enseignant, de chaque équipe du domaine professionnel se situe dans la continuité de la progression pédagogique déjà réalisée par les élèves quelque que soit leur niveau de formation. Il convient d'adapter l'organisation et les contenus proposés au public visé et à son appétence en matière de capacité de travail et d'autonomie dans son mode de fonctionnement. Votre DDFPT, en tant que coordonnateur pédagogique, peut vous accompagner dans la mise œuvre de ces nouvelles modalités d'enseignement.

La continuité pédagogique permet la poursuite, certes de manière différente, de la mise en œuvre de cette progression pédagogique sauf pour les contenus prévus en PFMP dès lors que celles-ci sont stoppées. Il est évident qu'il n'est pas possible de demander aux élèves des travaux pratiques métiers sauf dans quelques cas particulier (exemples : bac pro Systèmes numériques et Études et Définition de Produits Industriels).

Sur la base d'une planification des activités disciplinaires ou de spécialité établie par l'établissement, il s'agit d'organiser des séances de travail élève de durée variable et adaptée à l'activité plusieurs fois dans la semaine, organisées sous forme de différents temps imaginés par l'enseignant ou l'équipe disciplinaire.

Ces différents temps d'enseignement peuvent prendre appui sur trois principaux vecteurs de communication :

- L'ENT pour la mise à disposition des activités de formation sous diverses formes (présentations, documents techniques et ressources, vidéos, liens vers des sites professionnels, parcours MOODLE, activités E-Learning Maker, ...), la communication écrite (agenda, publications et listes de diffusion, messagerie, blog, forum, Chat, dossiers partagés) et le recueil des productions et le suivi élève
- La classe virtuelle mise en place selon modalités données par la DANE (voir lien ci-dessus) pour les cas et moments où une interaction professeur-élève est nécessaire (lancement, suivi ou régulation, synthèse d'activités). Des groupes de travail en effectif réduit peuvent être constitués au sein des classes virtuelles pour un meilleur accompagnement des élèves
- Les boîtes méls académiques et de l'établissement que les professeurs veilleront à consulter régulièrement et pour lesquelles ils s'assureront qu'elles disposent d'un espace suffisant pour recevoir l'ensemble des messages

L'ENT sera le vecteur à privilégier pour la communication avec les élèves et les parents.

Sur le plan des contenus, chaque temps d'enseignement est défini selon les mêmes modalités qu'une séance en présentiel (objectifs pédagogiques et production attendue, contexte et problématique professionnel, durée, moyens, ressources, ...). La présentation de la séance d'enseignement doit être la plus explicite et concise possible compte tenu de la situation de travail à distance qui limite les échanges maître-élève. Cela est d'autant plus crucial si la communication enseignant-élèves ne peut avoir lieu.



## 2. Les démarches pédagogiques

La mise en place de la continuité pédagogique va pouvoir s'appuyer sur différentes démarches pédagogiques et outils dans la construction de vos séances à distance.

Inspirée de la classe inversée, vous trouverez ci-dessous des exemples d'activités à réaliser avec les élèves. Certaines activités peuvent être effectuées par les élèves via les applications en ligne, gratuites, sources de motivation et d'implication dans la valorisation de la production et l'acquisition de compétences numériques.

Le travail réalisé avec les élèves pourra être organisé autour de 3 axes qui constituent une liste non exhaustive de propositions de travail. Cette liste s'adresse à plusieurs spécialités. Les enseignants sélectionnent les activités les plus pertinentes en fonction de leur spécialité.

- **Proposer des supports de travail, des ressources et donner des consignes**
  - Créer des exercices et demander la réalisation d'une production avec date butoir
  - Envoyer des études de cas pour entraînement à l'examen
  - Demander un travail de recherche documentaire sous forme d'exposé en vue de la préparation des prochaines séquences
  - Compléter le portfolio afin d'assurer une traçabilité des compétences disciplinaires et de l'avancement du projet dans le cadre du chef d'œuvre
  - Etc.
  
- **Suivre et accompagner le travail**
  - Organiser des classes virtuelles par petit groupes d'élèves pour répondre aux questions et faire le point sur les avancements du travail demandé (privilégier la classe virtuelle de la plateforme CNED)
  - Réaliser une évaluation formative par le biais d'un questionnaire en ligne pour vérifier la compréhension et l'appropriation du contenu par l'élève
  - Etc.
  
- **Permettre la collaboration entre élèves**
  - Transposer la démarche de projet du chef d'œuvre dans une mission confiée à l'élève (ex : réaliser un cahier des charges pour un événement)
  - Organiser un lieu d'échange soit par tchat ou forum proposé par la plateforme maclassemaison (<http://dane.ac-clermont.fr/co/maclassemaison.html>)
  - Etc.

Le cahier de texte devra bien évidemment être mis à jour au fur et à mesure des travaux proposés.



## A destination des enseignants du secteur ECONOMIE & GESTION

**Vous trouverez ci-dessous des outils numériques à exploiter avec les élèves ou à faire exploiter par les élèves, en complément des outils proposés par le ministère :**

- Application pour répondre à des questionnaires en ligne (Quizzyourself, Google form, kahoot, socrative...)
- Application ardoise (Padlet)
- Application pour le traitement de vidéos (EdPuzzle, Imovie)
- Application pour créer des animations (PowToon)
- Application pour créer des diaporamas (Genially, power point, prezzi)
- Application pour créer des cartes mentales (Mindview)
- Application pour créer des vidéos (videolicious, clubic, Edpuzzle)
- Application pour écrire (Bookcreator, comiclfe)
- Réseaux sociaux (Facebook, Tweeter, Viaeduc )
- Application pour communiquer (Skype, Whatsapp)
- Application pour lire (Lapresse+)
- Application pour organiser ses idées (Evernote, Padlet)
- Applications avec nuages de mots (nuagedemots)
- Application pour travailler en groupe (trello)
- Application pour développer son vocabulaire  
[https://play.google.com/store/apps/details?id=com.motdujour.fr&hl=fr\\_FR](https://play.google.com/store/apps/details?id=com.motdujour.fr&hl=fr_FR)
- Application pour présenter des réalisations animées et des capsules vidéos (Abode Spark Video)
- Application pour travailler l'infographie (Canva)
- Sélection d'applications proposée par la Délégation académique au numérique éducatif de l'académie de Versailles : <https://urlz.fr/924C>
- Chaînes d'informations (toutes les chaines en replay)
- Application de Google (googlesite - faire un site internet rapidement, forms, drive....)

**Des ressources nationales plus spécifiques à l'économie-gestion sont également à disposition des enseignants :**

- [CERPEG](#)
- [CERTA](#)
- [CRCE](#)
- [CRCM-TL](#)
- [CRCOM](#)
- [MÉTIER DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION](#)
- [MÉTIER DE L'ALIMENTATION](#)
- [EDUBASE](#)
- [EDUTHÈQUE](#)
- MÉTIER DE LA SÉCURITÉ : Réseau AURA



- MÉTIERS DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE : Réseau AURA et AFT

**Il existe également des ressources académiques notamment disponibles sur le [site académique](#).**

De plus, chaque IEN utilise un espace Tribu par filière qui sera alimenté des productions réalisées par les enseignants et qui seront partagées par tous. Les ressources pourront être déposées de façon anonyme ou pas au choix de l'auteur. Dans une optique de mutualisation et de gain de temps des équipes au service de la continuité des apprentissages, tous les enseignants sont invités à produire une ou plusieurs ressources (en précisant le thème et le niveau de classe).

Les enseignants envoient leurs propositions de ressources à l'IEN de spécialité qui le publiera. Les enseignants pourront consulter les ressources via le lien de connexion qu'ils recevront par la messagerie académique.

-----

La continuité des apprentissages peut constituer une opportunité pour s'emparer de nouvelles pratiques pédagogiques.

Les IEN accompagneront les équipes pédagogiques dans la mise en œuvre de l'enseignement distanciel et dans les questionnements qui émergeront.

Nous vous remercions de votre implication dans la réussite de tous les élèves.

**Les Inspecteurs de l'Éducation Nationale – Économie et gestion**

**Marc PACQUETET - Astrid PINOT - Valérie TEULADE**